

# RFAS

Revue française des affaires sociales

Lettre d'information

Mai 2025

**Au sommaire ce mois-ci :**

**1. Actualité de la RFAS**

- Séminaire Publisocial

**2. Actualités de notre réseau**

- Colloque
- Journée d'étude
- Publications

ACTUALITÉ DE LA RFAS

**SÉMINAIRE PUBLISOCIAL**

# Prévention en santé mentale : savoirs et action publique

**Mardi 24 juin 2025, de 14 h à 16 h 30**

Auditorium, ministère de la Santé et de l'Accès aux soins (site Tods),  
78 rue Olivier de Serres, 75015 Paris, ou en distanciel

Alors que la santé mentale est devenue une « grande cause nationale » en 2025, ce séminaire Publisocial propose d'interroger les conséquences de cette reconnaissance symbolique en matière de politiques publiques, de pratiques professionnelles et des modes de prévention. Comment concevoir des politiques de prévention en santé mentale qui tiennent compte de la diversité des situations de vie, des parcours, des vulnérabilités sociales et des contextes territoriaux ? Comment faire dialoguer les savoirs de la recherche, les pratiques de terrain, les attentes des publics, et les logiques de l'action publique ?

Le séminaire s'organisera autour de deux tables rondes complémentaires :

## **Première Table ronde : Que signifie « prévenir » en santé mentale ?**

Cette première discussion portera sur les différentes définitions de la prévention en santé mentale. Sur quelles conceptions de la santé mentale et de la vulnérabilité s'appuyer ? S'agit-il de prévenir l'apparition de troubles psychiques avérés, ou plus largement de promouvoir le bien-être psychique et social ?

## **Deuxième Table ronde : Quelles pratiques de prévention aujourd'hui ?**

La deuxième table ronde s'attachera à présenter des initiatives concrètes de prévention en santé mentale, dans des contextes variés, notamment auprès des personnes en situation de précarité ou de pauvreté. Alors que de nombreux acteurs soulignent aujourd'hui les effets iatrogènes de certaines formes de prise en charge psychiatrique sous contrainte, voire de l'hospitalisation elle-même, ou encore les conséquences anxiogènes, voire traumatiques, de certaines politiques publiques (notamment migratoires), il s'agit de réfléchir à des formes d'intervention préventives capables de réduire les risques d'apparition ou d'aggravation de troubles psychiques.

Le format du séminaire se veut interactif et dynamique, avec des temps d'échange ouverts à l'ensemble des participants : professionnels, personnes directement concernées, chercheurs, agents de l'administration, représentants associatifs pourront intervenir, poser des questions, ou témoigner de leur expérience.

Avec :

**Angèle Malâtre-Lansac**, déléguée générale de l'Alliance pour la santé mentale

**Pascal Mariotti**, directeur d'hôpital, président Adesm (Association des établissements participant au service public de Santé Mentale) (sous réserve)

**Maëva Musso**, psychiatre et pédopsychiatre, présidente de l'AJPJA (association des jeunes psychiatres et des jeunes addictologues)

**Élodie Picolet**, psychologue chercheuse, Laboratoire psychopathologie et processus de changement (LPPC), Orspere–Samdarra

**Marielle Wathelet**, Médecin de santé publique, chef de projet santé mentale, ARS Haut De France (sous réserve)

Rencontre animée par **Nicolas Chambon**, sociologue, maître de conférence associé à Lyon II, responsable du Pôle Recherche à l'Orspere–Samdarra et collaborateur scientifique de la RFAS

[Inscription gratuite mais obligatoire en ligne.](#)

*La Revue française des affaires sociales* reçoit régulièrement des ouvrages pour recension. Si vous souhaitez proposer une note de lecture critique, ou connaître les ouvrages disponibles, contactez-nous.

## ACTUALITÉS DE NOTRE RÉSEAU

### COLLOQUE

7e colloque de l'association CDP–Enfance

**Comment être bientraitant avec l'enfant au cœur de nos institutions ?**

Pour sa 7<sup>e</sup> édition, CDP-Enfance vous propose, en collaboration avec la faculté de sciences Sorbonne Université, de répondre à la question : "Comment être bientraitant avec l'enfant au cœur de nos institutions ?"

Dans un contexte où les affaires de maltraitance et de négligence à l'égard des enfants sont régulièrement médiatisées, comme les affaires Bétharram et Le Scouarnec, il est plus que jamais nécessaire de se questionner sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour garantir une prise en charge bienveillante et bien traitante des enfants par les institutions judiciaires, éducatives et médicales.

Le colloque se déroulera **le 17 mai 2025**  
Sorbonne Université Sciences, 4 place Jussieu, Paris.

Ce sera une occasion unique de partager des idées, d'échanger des expériences et de collaborer pour améliorer la protection des enfants au sein de nos institutions.

[Programme et inscriptions en ligne.](#)

## JOURNÉE D'ÉTUDE

### Journée d'étude intermédiaire de la Mire « Repenser la protection sociale à l'aune des crises environnementales »

La mission recherche de la Drees (Mire) organise une journée d'étude intermédiaire autour de son [programme de recherche « Repenser la protection sociale à l'aune des crises environnementales »](#).

10h – 12h30 :

**La place de l'État providence à repenser. Enjeux globaux et comparatifs des transformations**

Anne-Laure Beaussier et Tom Chevalier (Liepp, Sciences Po) : *Vers un État providence à + 4 degrés ? Repenser la protection sociale à l'aune des catastrophes environnementales*

Ylias Ferkane, Tatiana Sachs et Lou Thomas (Irerp, Nanterre) : *Risques environnementaux et formes de solidarité : quête de la matrice des possibles*

Cécile Vasseur, Sylvain Vatan et Ilona Delouette (Clersé, Lille) : *Protection sociale alimentaire et transition écologique et sociale (Pates)*

14h-15h30 :

**Acteurs territoriaux, dynamiques locales et enjeux situés**

Marie Tsanga Tabi (Inrae-Engées), ICE- PSP : *Indicateurs de Crises de l'Eau en France et nouveaux besoins de Protection Sociale des Populations vulnérables à l'échelle des territoires*

Saliha Hadna (Certop, Toulouse), *Connaissances sur les Inégalités Environnementales et Protection Sociale (Cieps)*

15h30-17h :

**Mesurer, évaluer, rendre compte du cout de dégradation. Penser la résilience et les mécanismes de protection institutionnalisés**

Igor Bagayev (Erudite, Créteil) : *La pollution de l'air et ses enjeux pour l'assurance maladie*

Delphine Roy (IPP, PSE), Persephone-C : *Prospective sur la résilience des structures pour personnes âgées et handicapées : organisation des établissements et canicules*

**Vendredi 16 mai 2025**

La journée aura lieu à la Drees en présentiel

en salle New Dehli de 9h à 17h30

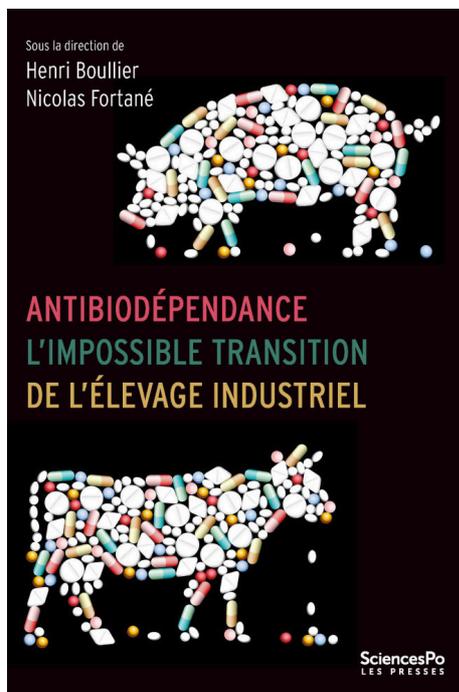
78 rue Olivier de Serres, Paris 15e.

Attention : pièce d'identité nécessaire pour accéder au bâtiment

Inscriptions obligatoires auprès de

Valentin Berthou : [valentin.berthou@sante.gouv.fr](mailto:valentin.berthou@sante.gouv.fr)

**PUBLICATIONS**



## Antibiodépendance L'impossible transition de l'élevage industriel

Henri Boullier et Nicolas Fortané  
Presses de SciencesPo

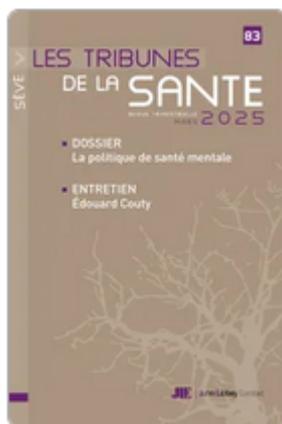
Qualifiée de pandémie silencieuse par l'OMS, l'antibiorésistance est une des grandes menaces sanitaires du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène d'impasse thérapeutique, qui rend inefficaces nos médicaments les plus précieux, est dû à leur utilisation massive depuis les années 1950, en particulier pour soutenir l'essor d'un modèle agricole intensif. Aujourd'hui, plus des deux tiers de la production mondiale d'antibiotiques sont destinés aux animaux d'élevage.

Pour lutter contre ce fléau, la France a réduit de moitié l'emploi de ces molécules dans l'élevage. Pourtant, comme le montre une vaste enquête menée auprès des acteurs de la filière (éleveurs, vétérinaires, laboratoires pharmaceutiques) ainsi que dans les arènes scientifiques et politiques, l'agriculture continue de creuser le sillon de son antibiodépendance. Éleveurs et vétérinaires ne sont pas tant prisonniers de l'usage des antibiotiques que d'un système industriel qui cherche constamment des solutions court-termistes aux dégâts sanitaires et environnementaux qu'il engendre.

*Les Tribunes de la santé 2025/1, n° 83*

### La politique de santé mentale

La santé mentale est définie par l'OMS comme un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la



communauté ». « Grande cause nationale » pour 2025, elle est au cœur de bien des problématiques des systèmes et des politiques de santé et, plus encore, du quotidien de nos sociétés. En France, plusieurs millions de personnes ont recours chaque année au système de santé pour ce motif. L'assurance-maladie identifie, à travers les seules dépenses liées aux maladies psychiatriques et aux traitements psychotropes chroniques, plus de 26 milliards d'euros de dépenses, soit 14 % du total de ses interventions.

Le législateur est intervenu de longue date pour fixer non seulement des règles d'organisation hospitalière mais également des régimes très spécifiques de prise en charge médicale autorisant même, dans certaines circonstances, l'administration de soins sans le consentement de la personne malade.

Ce numéro des Tribunes de la santé propose une série d'articles visant à mieux connaître l'histoire et l'évolution de ce secteur et à mieux appréhender la situation de la santé mentale en France et les enjeux des réformes qui sont en cours ou à venir. Peut-être même à mieux comprendre les difficultés et les douleurs de tous ceux qui sont confrontés à ces troubles ou pathologies.

*La Revue française des affaires sociales (RFAS), publiée depuis 1967 suite à la Revue française du travail (1946–1967), est une revue thématique trimestrielle pluridisciplinaire dans le champ sanitaire et social. Elle est placée sous la responsabilité éditoriale de la DREES et publiée par la Documentation française, qui assure la diffusion de sa version imprimée.*

---

Si vous souhaitez nous faire parvenir des actualités dans le champ de la revue, n'hésitez pas à nous contacter.

[Nous écrire](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#).

